

République du Sénégal

Un peuple – un but – une foi



MINISTÈRE DES PÊCHES
ET DE L'ECONOMIE MARITIME



AGENCE NATIONALE DES AFFAIRES MARITIMES
Le Directeur général.

n° 1737

/ ANAM/Dtp/

Dakar, le

28 AOUT 2026

COMMUNIQUE DE PRESSE

Dans le cadre de l'amélioration de la gestion et du traitement des correspondances adressées à l'Agence nationale des Affaires maritimes (ANAM), il est porté à la connaissance de l'ensemble des structures, organismes, opérateurs et partenaires en relation avec l'Agence que toute correspondance officielle destinée à l'ANAM doit désormais être adressée à :

Dr Mamadou THIAW, Directeur général de l'Agence nationale des Affaires maritimes (ANAM)

Lesdites correspondances doivent être transmises exclusivement par l'une des voies ci-après :

- Adresse postale : B.P. 4039 ;
- Adresse physique : Sacré-Cœur 3, Pyrotechnie
- Téléphone : (+221) 33 825 73 86.

Il est demandé à l'ensemble des partenaires, structures et organismes concernés de veiller au strict respect de la présente disposition, afin de garantir l'enregistrement, la traçabilité et le traitement diligent des courriers reçus par l'Agence.

Fait à Dakar, le 28 / AOUT / 2026

Le Directeur général

Dr Mamadou THIAW

Signature et cachet

